

NOTRE CLUB

Entraîneurs diplômés

- › Christophe CANAT - DESJEPS
- › Farid GRINE-EF

Différents Publics

- › Baby-Ping
- › Elite Détection
- › Jeunes Compétition
- › Séniors
- › Loisirs
- › Convention avec les associations d'Handi-sport

40 heures

d'entraînement hebdomadaires

Joueurs formés au club

- › Dieniouma COULIBALY, ancienne joueuse de Pro A
- › Abdel-Kader SALIFOU, n° 13 Français et n° 140 mondial



Vie du club

- › Galette des rois
- › Tombola
- › Père Noël
- › Tournoi interne
- › Fête du sport

Nombre de licenciés

- › 170 licenciés
- › 19 % de féminines
- › 55 % de moins de 18 ans (dont 32 joueurs de moins de 11 ans)
- › 60 % de joueurs inscrits en compétition

Tournoi annuel

- › Grand prix de la Ville de Reims
- › Complexe sportif René Tys
- › 400 joueurs de toute la France
- › 6 tableaux
- › Site spécial d'inscription en ligne à notre grand tournoi national : 6000 visiteurs de mars à mai, 43000 pages vues.



Comment aider le club?



Convivialité et formation :
une ambition



www.ortt.fr
facebook.com/OlympiqueRemois
Tournoiortt.fr

DONS

PARTENARIAT

Devenir partenaire ou mécène de notre club,

Notre club s'inscrit de longue date dans la pratique du tennis de table et la formation de nombreux jeunes à ce sport. En tant que mécène ou partenaire, vous pouvez œuvrer d'une manière ou d'une autre à la réussite de notre action :

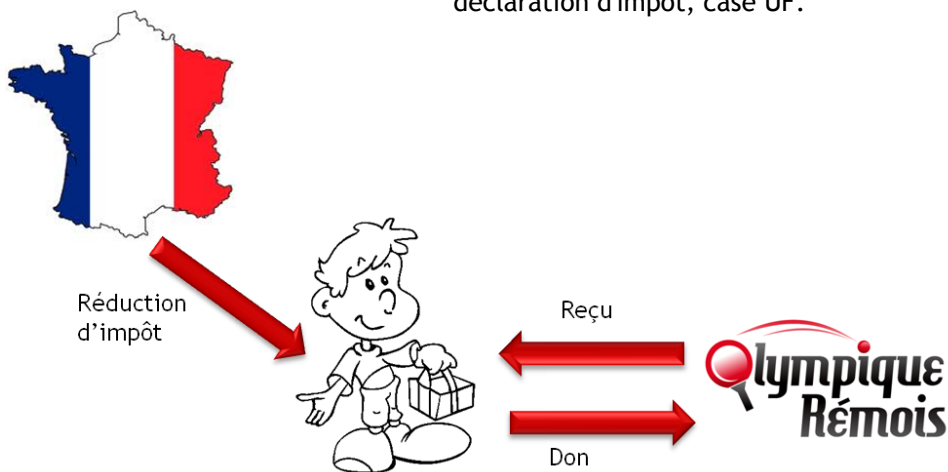
- conforter nos actions tournées vers les jeunes
- pérenniser l'emploi de nos deux salariés, garantie d'un encadrement professionnel de qualité
- réussite sportive du loisir à la compétition de haut niveau, et ... convivialité !
- maintenir une politique tarifaire attractive
- attirer plus de licenciés, en particulier le public féminin

Payez moins d'impôts en aidant le club!

La loi française (article 200 du CGI) introduit une réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % plafonnée à 20 % du revenu imposable, ou pour les dons d'entreprises, à une réduction directe de leur impôt de 60% du don effectué dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires

En fonction de vos moyens, vous faites un don au club

Le club vous délivre un "reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général" qui vous ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% (ou 60% pour une entreprise), reçu à conserver si vous déclarez en ligne, sinon à joindre avec votre déclaration vous indiquez le montant de ce versement sur votre déclaration d'impôt, case UF.



Au-delà du « Don libre », vous pouvez opter pour :

Pack Basique

- Logo sur le site internet
- Présence sur la page Facebook
- Logo sur les affiches

500 € *

Pack Plus

- Logo sur le site internet
- Présence sur la page Facebook
- Publicité sur le site d'inscription en ligne
- Logo sur les affiches
- 2 séparations marquées

1000 € *



Pour un pack sur mesure, contactez-nous.

secretaireortt@outlook.fr



* 1 an de partenariat

Tournoi d'entreprise

- Organisation sportive d'un tournoi d'entreprise
- Formation aux bases de règlement et de coups de tennis de table
- Location de salle et de matériel
- Démonstration de tennis de table de haut niveau
- Apéritif

Prix sur devis